



FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE – BE Manœuvre /BS/B0

Habilitation Electrique personnel non électricien

| | | |
|--|---|---|
| Nature de la formation : | Formation initiale en habilitation Electrique BE Manœuvre / BS / B0 | |
| Objectif | Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité concernant les travaux d'ordre non électrique. dans un environnement présentant des risques électriques. / Permettre aux personnels désignés de réaliser en toute sécurité des manœuvres d'ordre électrique (réenclenchement d'un disjoncteur par exemple) en basse tension sur des ouvrages électriques. Permettre aux personnels désignés de réaliser en toute sécurité des opérations électriques simples : remplacement d'accessoires d'éclairage, de fusibles, d'interrupteurs et de prises de courant, raccordement d'un élément de matériel électrique à un circuit en attente et le réarmement d'un dispositif de protection | |
| Publics concernés | 3 minimum, 6 maximum Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...) en basse tension. | |
| Prérequis : | <ul style="list-style-type: none"> • Aucun pré-requis nécessaire pour suivre la formation habilitation électrique H0B0 • Recyclage habilitation électrique H0B0 obligatoire tous les 3 ans | |
| Durée / Dates / lieu | 7heures 1 journée complètes à définir | |
| Programme / Contenu de la formation | <p><u>Module 1 – Théorie Tronc commun 2H30</u> Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations / Enoncer les effets du courant sur le corps humain Citer les noms et les limites de domaine de tension / Citer les zones d'environnement et les limites d'intervention / Connaitre les principes de l'habilitation électriques / Evaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention / Assurer la surveillance électrique des opérations / Décrire la mise en sécurité d'un circuit et la vérification d'absence de tension / Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective et individuelle / Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié / Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie et d'accident dans un environnement électrique.</p> <p><u>Module 2 – Théorie B0/BS/BE Manœuvre : 1h00</u> Connaitre les limites de l'habilitation indice 0 et évaluer les risques dans ses limites. / Repérer la zone de travail pour appliquer les prescriptions mettre en place et organiser la zone de travail assurer la surveillance du chantier / Connaitre les limites des habilitations symboles BS et BE (manœuvres permises) / Évaluer les risques liés aux manœuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité / Identifier les matériels électriques dans leur environnement connaitre les caractéristiques de leur fonction</p> <p><u>Evaluation des savoirs théoriques : 30 min</u> Conformément aux recommandations de l'i NRS, l'évaluation des savoirs sera réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple constitué de 15 questions minimum. / L'évaluation portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dangers de l'électricité • Les zones d'environnement et d'intervention • Les limites des opérations en fonction des symboles objet de l'habilitation visée les mesures de protection collective et individuelle <p>L'apprenant devra obtenir 70% de bonnes réponses au minimum</p> <p><u>Module 3 – Pratique : 3h00</u> Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle / Mettre en sécurité un circuit et la vérifier l'absence de tension / Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention bété élémentaire / Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées</p> <p><u>Evaluation des savoir-faire pratiques</u> L'évaluation des savoir-faire elle réalisé à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention sur la base de 3 critères : sans erreur, erreur mineure ou erreur majeure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les critères d'acceptation sont 2 erreurs mineures au maximum et aucune erreur majeure | |
| Modalités pédagogiques Et matériels | Méthodes pédagogiques pour le stage Habilitation électrique H0B0 - H0V <ul style="list-style-type: none"> • Théorie : Exposé / Débats / Pratique : Études de cas / Évaluations et test / Support de cours formation habilitation électrique | |
| Modalités d'évaluation / validation de la formation | Evaluation réalisée tout au long de la formation + certification finale selon grille de certification Selon le formateur, sous réserve que le candidat soit apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues, la réussite à l'évaluation entraine l'obtention d'une attestation de réussite qui lui permettra de se faire habilitier en entreprise | |
| Intervenants | Formateur Habilité pour la formation Habilitation Electrique | |
| Intervenants Modalités financières | Tarif individuel | Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 12 personnes) |
| | 90,00€ H.T. Soit 108,00€ T.T.C | 500,00€ H.T. Soit 600,00€ T.T.C |
| <i>Supplément pour déplacement selon zone</i> | | |